



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



©FAO Togo

APPUI À LA MISE EN PLACE DES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PNIASAN)

Octobre 2021

ODD:



Pays:

Togo

Code du projet:

TCP/TOG/3703

Contribution de la FAO:

303 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} mars 2019 – 31 août 2021

Contact:

Représentation de la FAO au Togo
FAO-TG@fao.org

Partenaire

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR).

Bénéficiaires

Les ministères sectoriels et institutions concernés par le développement agricole, les producteurs agricoles et leurs organisations, le secteur privé.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Cadre de coopération et de développement (CCD),
Axe 1: Amélioration de l'employabilité pour une croissance économique durable et inclusive.

Effet 1.1: D'ici à 2023, les jeunes et les femmes ont accru leur employabilité et leur potentiel entrepreneurial pour bénéficier des opportunités d'emplois décents dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services.



DESCRIPTION DU PROJET

Dans le but de transformer profondément son agriculture, le Gouvernement du Togo s'est doté d'une politique agricole sur la période 2016-2030, assortie d'un plan stratégique: le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2026, élaboré et validé avec l'appui technique et financier de la FAO. Le présent projet visait à développer et à mettre en place des instruments (loi d'orientation agricole, plans de développement des filières, etc.) favorisant la création d'un écosystème institutionnel favorable à la mise en œuvre du PNIASAN.

IMPACT

L'amélioration de l'environnement d'affaires, de la gouvernance et des mécanismes de financement du secteur agricole et agro-industriel soutiendra la réalisation du PNIASAN et à terme le développement et la modernisation de l'agriculture togolaise. L'adoption du nouveau Cadre de programmation par pays (CPP) facilitera l'adoption d'une approche de coopération axée sur les résultats, régie par les besoins à long terme.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Différents outils ont été élaborés avec l'aide du projet dans le but de faciliter la mise en œuvre du PNIASAN. Un avant-projet de Loi d'orientation agricole a ainsi été rédigé. Après concertation avec les acteurs impliqués, notamment les plateformes d'organisation paysannes, les organisations de la société civile et d'autres ministères, il a été soumis au Gouvernement pour adoption. Pour promouvoir les chaînes de valeurs agricoles en facilitant les investissements, le Gouvernement a mis en place un processus de structuration et de formulation de plans de développement pour 16 filières prioritaires. Le projet a apporté son appui à l'élaboration des profils de cinq d'entre elles (filières riz, maïs, tomate, volailles et poisson). Enfin, une version provisoire du document du CPP du Togo pour 2019-2023 a été élaborée.

Par ailleurs, le projet a directement contribué au renforcement des capacités institutionnelles en organisant un atelier d'élaboration des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha et une formation à l'attention des cadres et techniciens de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) sur l'analyse qualité et normes et l'accès aux marchés internationaux, ainsi qu'en apportant son appui à l'Université de Kara pour l'ouverture d'une licence professionnelle en Contrôle qualité et sécurité sanitaire des aliments et d'un master professionnel en Nutrition, diététique et sécurité alimentaire.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

En raison de la situation de crise sanitaire liée à la diffusion de la covid-19, certaines activités ont connu des retards dans leur exécution ou ont dû être modifiées. Une extension sans coût de la durée du projet (six mois) a été sollicitée et accordée, ainsi qu'une révision du plan de travail (avec révision connexe du budget). Les trois produits attendus du projet ont donc été atteints, mais avec certains ajustements au niveau des activités. Les risques relevés au démarrage du projet ont bien été gérés. En effet, tous les acteurs ont adhéré à la méthodologie proposée par la FAO et la zone du projet était assez stable après les élections présidentielles de février 2020.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

L'avant-projet de Loi d'orientation agricole doit encore être adopté et le CPP 2019 2023 validé au plus haut niveau.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

L'exécution du projet a été assurée par la Représentation de la FAO au Togo et placée sous tutelle du MAEDR. Les activités ont été réalisées en collaboration avec la Plateforme nationale de promotion de l'agriculture familiale au Togo (PNAFAT), Inades-Formation, l'Université de Kara, le cabinet DUTYCO/SYSTID, le Mécanisme incitatif du financement agricole (MIFA SA) et les cadres du MAEDR. Ces structures et acteurs disposent des capacités nécessaires pour continuer les activités au-delà du projet. La logique d'accompagnement des acteurs reposait sur l'approche de développement des capacités par la FAO à travers: i) une formation des chercheurs et techniciens de l'ITRA sur les normes ISO 19011 et ISO 2859; ii) un accompagnement à l'ouverture d'une licence et d'un master en qualité à l'Université de Kara; iii) un accompagnement à l'élaboration des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha; iv) un accompagnement à la revue du troisième examen biennal des engagements de Malabo pour l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture en Afrique.

2. Égalité des sexes

La dimension du genre a été prise en compte, en veillant notamment à assurer la participation féminine lors des réunions, formations, retraite... Les présences suivantes ont été relevées: réunion de présentation et d'analyse du projet de Loi d'orientation agricole en Conseil de cabinet du MAEDR, 10 femmes sur 56 participants; réunion d'analyse et d'intégration des observations des autres ministères et structures, quatre femmes sur 10 participants; atelier d'élaboration du CPP 2019 2023, une femme sur 12 participants; retraite d'élaboration des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha, six femmes et 61 hommes; retraite de la revue du troisième examen biennal des engagements de Malabo pour l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture en Afrique, trois femmes sur 21 participants.

3. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

La création d'un environnement favorable à la mise en place du PNIASAN participe à terme à la concrétisation du droit à l'alimentation ainsi qu'à la création d'emplois décents, en particulier pour la jeunesse rurale, les femmes et les autres groupes vulnérables.

4. Durabilité technologique

Le projet a contribué au développement des connaissances à travers la signature de protocoles d'accord, le recrutement des consultants locaux, le recours aux ressources humaines du pays et à l'organisation d'ateliers de formation et de renforcement des capacités des acteurs sur différentes questions techniques (par exemple, normes ISO 28590 et ISO 19011).

5. Durabilité économique

Aucune ressource financière additionnelle n'a été mobilisée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ **Représentation de la FAO au Togo et Groupement de cabinets DUTYCO SA et SYSTID.** Décembre 2020. Rapport technique sur le profil des chaînes de valeur du riz au Togo. 58 pp.
- ❑ **Représentation de la FAO au Togo et Groupement de cabinets DUTYCO SA et SYSTID.** Décembre 2020. Document de profil des chaînes de valeur de la tomate au Togo. 84 pp.
- ❑ **Représentation de la FAO au Togo et Groupement de cabinets DUTYCO SA et SYSTID.** Décembre 2020. Rapport technique sur le profil des chaînes de valeur du maïs au Togo. 88 pp.
- ❑ **Représentation de la FAO au Togo et Groupement de cabinets DUTYCO SA et SYSTID.** Décembre 2020. Document de profil des chaînes de valeur poulet-viande de la filière avicole au Togo. 66 pp.
- ❑ **Représentation de la FAO au Togo et Groupement de cabinets DUTYCO SA et SYSTID.** Décembre 2020. Document de profil des chaînes de valeur poisson de la filière aquaculture au Togo. 62 pp.
- ❑ **Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) du Togo.** Avant-projet du projet de Loi d'orientation agricole (LOA).
- ❑ **Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) du Togo.** Fiche d'opérationnalisation de l'initiative 500 000 ha.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Les conditions favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création d'emplois décentes sont assurées dans le secteur agricole au Togo	
Résultat	Un écosystème institutionnel favorable à la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) est mis en place	
	Indicateur (s)	Nombre d'outils institutionnels développés pour la mise en place d'un écosystème favorable à la mise en œuvre du PNIASAN.
	Situation de référence	Le PNIASAN prévoit un ensemble d'outils de mise en œuvre et de suivi de performance. Au moment du démarrage du projet, ces outils n'étaient pas encore disponibles.
	Objectif final	L'environnement d'affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agro-industriel sont améliorés.
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	<p>Le projet TCP/TOG/3703 a favorisé la mise en œuvre du PNIASAN, en développant notamment des outils de suivi de performance de la politique agricole au Togo. Dans leur grande majorité, les résultats prévus ont été atteints malgré la crise sanitaire due à l'émergence de la covid-19, qui a empêché la réalisation de certaines activités (ateliers et voyages d'étude). Le projet a obtenu des résultats encourageants en termes de renforcement de capacités aussi bien techniques que matérielles du Ministère de l'agriculture, notamment de la Direction des politiques, des études et du suivi et évaluation.</p> <p>Toutefois, la Loi d'orientation agricole (LOA), bien que validée sur le plan technique, n'a pas encore été adoptée en Conseil des ministres et le nouveau CPP est également en attente de validation.</p> <p>Pour une meilleure pérennisation et durabilité des acquis du projet, le Gouvernement devra:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre avec la FAO le processus d'actualisation et de validation du CPP 2022-2026 en lien avec le nouveau cadre stratégique de la FAO pour la période 2022-2031 et la feuille de route du Gouvernement pour l'horizon 2025. – Poursuivre avec les acteurs non étatiques et étatiques les concertations sur la loi d'orientation agricole en vue de sa finalisation et adoption. – Continuer le renforcement des capacités des acteurs des interprofessions sur les principales filières retenues.

Produit 1	L'avant-projet de Loi d'orientation agricole (LOA) est élaboré et validé		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Avant-projet de LOA validé.	Un document.	En partie
Situation de référence	Pour donner au secteur agricole une plus forte légitimité, il est indispensable de le doter d'une LOA. Cette loi permettra de fixer de manière consensuelle et solide les bases institutionnelles et de gouvernance de façon à répondre aux différentes exigences, liées entre autres au foncier, à la performance technico-économique du secteur, à l'inclusion et la protection sociale et aux changements climatiques.		
Commentaires	Un premier <i>draft</i> de l'avant-projet de LOA a été élaboré par une équipe technique du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), constituée des membres du Secrétariat technique et élargie aux juristes. L'avant-projet de LOA a été élaboré au cours de l'année 2019. Il doit encore être adopté.		
Activité 1.1	Organiser des concertations avec des acteurs de la société civile sur le <i>draft</i> de l'avant-projet de LOA		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Plusieurs concertations ont été organisées dans le cadre de l'élaboration de loi d'orientation agricole. Le <i>draft</i> de la LOA a été partagé avec plusieurs acteurs (opérateurs privés, société civile et autres ministères) afin qu'ils puissent apporter leurs contributions. En mars 2019, une réunion a été organisée pour analyser et intégrer les observations des autres ministères et structures au projet de LOA, avec la participation de 10 cadres du Ministère de l'agriculture. En mai 2019, une autre réunion a été organisée pour présenter et analyser le projet de LOA en Conseil de cabinet du MAEDR avec la participation de 56 cadres. Le <i>draft</i> de LOA élaboré a été partagé durant l'édition 2019 du Forum national du paysan togolais devant plus de 700 acteurs du secteur agricole.	
Activité 1.2	Élaboration des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha (40 000 kits d'irrigation; 1 000 entreprises de mécanisation; 400 Zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP); 50 000 entreprises de femmes, etc.)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Pour l'élaboration des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha, un atelier a été organisé du 31 août au 3 septembre 2020 à Atakpamé à l'attention des cadres du MAEDR (67 personnes dont six femmes). L'atelier a permis d'une part, de former les cadres du Ministère sur le logiciel Powerpoint et d'autre part, de partager avec l'ensemble des participants le projet de canevas des fiches d'opérationnalisation de l'Initiative 500 000 ha pour validation. Suite à la validation du canevas, les participants ont élaboré les fiches d'opérationnalisation pour les 39 préfectures. Ce document recense pour chacune des 39 préfectures les principales cultures, le potentiel agro-écologique et halieutique ainsi que les besoins en infrastructures de développement agricole.	
Activité 1.3	Renforcement des capacités des techniciens du laboratoire de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) sur l'analyse qualité et normes et l'accès aux marchés internationaux		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Pour renforcer des capacités des techniciens du laboratoire de l'ITRA sur l'analyse qualité et normes et l'accès aux marchés internationaux, trois consultants en normes et gestion de la qualité ont été recrutés. Un atelier a été organisé du 10 au 16 décembre 2020 à Tsévié pour former des chercheurs de l'ITRA sur les techniques d'échantillonnage et d'audit selon les normes internationales ISO 28590 et ISO 19011. Quatorze chercheurs et techniciens de l'ITRA y ont participé. Au sortir de cette formation, les participants étaient outillés pour conduire ou réaliser des audits et des inspections dans les unités de transformation des produits agricoles et agroalimentaires selon différents référentiels, particulièrement le référentiel ISO 22000 applicable aux industries agroalimentaires. Par ailleurs, les participants ont été outillés à réaliser des échantillonnages selon plusieurs méthodes spécifiées dans la série de normes ISO 2859 (ISO 2859-0, ISO 2859-1, ISO 2859-2, ISO 2859-3, ISO 2859-4 et ISO 2859-5).	

Produit 2	Les profils de chaînes de valeur dans les filières riz, maïs, anacardes, volailles et poissons sont élaborés		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de profils de chaînes de valeur élaborés et validés.	5	Oui
Situation de référence	Pour promouvoir les chaînes de valeurs agricoles en facilitant les investissements du privé, le Gouvernement a mis en place un processus de structuration et de formulation de plans de développement pour 16 filières prioritaires. La FAO a apporté son appui pour élaborer le profil de cinq premières filières (riz, maïs, tomate, volailles et poisson).		
Commentaires	Pour l'élaboration des profils de chaînes de valeurs, la FAO a recruté un bureau d'étude national disposant de l'expertise nécessaire dans les cinq filières sélectionnées. Les cabinets DUTYCO/SYSTID ont réalisé un diagnostic institutionnel et une cartographie des acteurs pour chaque filière. Ce travail a abouti à l'élaboration de cinq documents de profils des chaînes de valeur des filières riz, maïs, maraîchage, aviculture et poisson. Des missions de concertation avec les acteurs de ces cinq filières ont été organisées dans les bassins de production.		
Activité 2.1	Élaborer et valider les profils des chaînes de valeur des filières riz, maïs, maraîchage, aviculture, poisson		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Cette activité a été réalisée par le groupement de cabinets DUTYCO/SYSTID, recruté par la FAO en collaboration avec un consultant national fiscaliste pour traiter des questions liées au partage de risques le long des chaînes de valeurs ainsi que de la fiscalité agricole. Une mission de terrain a été organisée par les experts des cabinets DUTYCO/SYSTID pour élaborer les différents documents. Suite à la mission de terrain, des réunions techniques ont été organisées pour partager et valider les documents de profil des chaînes de valeur des filières sélectionnées.	
Activité 2.2	Appui à l'ouverture d'une licence et d'un master en qualité à l'université de Kara et Lomé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Pour la réalisation de cette activité, la FAO a signé un protocole d'accord avec l'Université de Kara pour développer les maquettes des formations en:</p> <ul style="list-style-type: none"> – licence professionnelle en Contrôle qualité et sécurité sanitaire des aliments; – master professionnel en Nutrition, diététique et sécurité alimentaire. <p>Un syllabus de formation pour chacun de ces deux parcours a été élaboré et un atelier de finalisation et de validation des syllabus et des maquettes de formation a été organisé les 3 et 4 février 2020 à l'hôtel la Concorde à Kara par l'Université de Kara. Cet atelier a réuni les acteurs de différents secteurs autour de ces formations pour définir le contenu adapté aux besoins réels de la société. Dès le mois d'octobre 2020, 30 premiers étudiants en licence professionnelle en Contrôle qualité et sécurité sanitaire des aliments ont formé la première promotion de ce parcours.</p> <p>La FAO a également offert quatre bourses de stage aux quatre meilleurs étudiants (deux filles et deux garçons) de la première promotion en licence professionnelle en Contrôle qualité et sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>Cette activité non prévue initialement a été incluse dans projet lors de l'extension sans coût du projet suite à la révision du plan de travail du projet (en remplacement de la mission prévue au Maroc des cadres du Ministère qui n'était plus possible dans le contexte de la covid-19).</p>	
Activité 2.3	Réfection d'un tronçon de la digue et de construction d'un caniveau d'assainissement de la retenue d'eau de Gbangbalé pour sécuriser le site de maraîchage		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Cette activité a été exécutée à la demande du Ministre de l'agriculture et insérée dans le plan de travail lors de sa révision. La FAO a lancé un appel à soumissionner aux entreprises pour des travaux de réfection d'un tronçon de digue, de construction d'un caniveau d'assainissement de la retenue d'eau de Gbangbalé et de clôture en grillage d'un site d'un hectare de maraîchage dans la préfecture de Dankpen (région de la Kara). L'appel d'offres a abouti au recrutement de la société ECIT BTP. La mise en œuvre de cette activité s'est déroulée en deux étapes:</p> <p>i) la réhabilitation de la digue de la retenue d'eau; ii) la construction du caniveau d'assainissement de la retenue d'eau sur 160 m. Cette activité a permis de sécuriser les sites de maraîchage et d'assurer un approvisionnement régulier du bétail en eau tout en protégeant le site contre les inondations récurrentes à la demande du Ministre de l'agriculture.</p>	

Produit 3	Le Cadre de programmation par pays (CPP 2019-2023) est élaboré		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Document de CPP Togo validé.	1	En partie
Situation de référence	Les priorités retenues par le Gouvernement du Togo dans le cadre du CPP sont en étroite corrélation avec les trois initiatives régionales pour l'Afrique de la FAO et visent à éradiquer la faim. Les principaux résultats attendus sont: i) La gouvernance et la recherche forestières sont améliorées; ii) Les écosystèmes naturels sont préservés et restaurés; iii) Les services éco-systémiques sont valorisés au profit des communautés.		
Commentaires	À la demande de la FAO, les ministères sectoriels concernés ont désigné les cadres de leurs structures pour faire partir d'un groupe de travail chargé de l'élaboration du CPP. Pour ce faire, une retraite a été organisée dans le courant des mois de mars à avril 2019 pour élaborer une première version provisoire du CPP 2019-2023 qui a été partagé avec le Bureau régional pour l'Afrique de la FAO. Malheureusement cette proposition de CPP n'a pas pu faire l'objet d'un dialogue de haut niveau avec le Gouvernement faute de la présence effective au Togo d'un Représentant devant engager les échanges avec les autorités.		
Activité 3.1	Élaborer le CPP Togo		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une retraite a été organisé du 2 au 6 avril 2019 à Baguida avec les membres de l'équipe de travail. Au terme des cinq jours, une première version provisoire du document du CPP 2019-2023 a été élaborée, fruit de la concertation et d'un accord du MAEDR, du Ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, du Ministère de la sécurité et de la protection civile, du Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, du Ministère de la planification, du développement et de la coopération et de la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles.	
Activité 3.2	Valider et éditer le document du CPP		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Sur la base des priorités définies dans les documents stratégiques sectoriels et tenant compte des avantages comparatifs de la FAO, trois domaines prioritaires ont été retenus et techniquement validés dans le cadre du CPP. Il s'agit de: 1) Domaine prioritaire 1: Développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorale et halieutique; 2) Domaine prioritaire 2: Gestion durable et valorisation des écosystèmes naturels; 3) Domaine prioritaire 3: Renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques, catastrophes et situations d'urgence. À la suite des réunions techniques organisées entre les acteurs concernés, la version provisoire du CPP a été techniquement validée mais n'a pas pu faire objet d'un dialogue de haut-niveau entre ministres et Représentant de la FAO.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie